



## Compte-rendu de la réunion plénière de la commission sportive territoriale du 23 octobre 2018

**Présents :** Jocelyne Brodin (COC 92), Maryse Brunet-Engramer (COC IDF), Stéphane Casaert (COC 95), Franck Dezeure (COC 77), Frédéric Jury (COC IDF et CTF 91), Emmanuelle Klein (CTF 92), Guy Le Noach (COC 75), Christian Pastor (président COC IDF), Dominique Renaud (COC 77), Audrey Schonn (COC 78), Nicolas Zajac (COC IDF)

**Absent et/ou excusé :** Richard Uzan (COC IDF), Patrice Bossard (COC IDF & 77), Christian Zakarian (COC IDF), Frédéric Badin (COC IDF), représentant COC 94, représentant COC 93

*Ouverture de la séance à 19h00*

### CHAMPIONNATS JEUNES

La commission sportive IDF a présenté les poules de championnats jeunes en précisant que l'aspect géographique des poules devenaient compliqué et que les membres de la COC ont préféré répartir les clubs d'un même département dans les poules tout en respectant les classements des délayages.

Certains comités ont émis le souhait de ne plus jouer la dernière journée de délayage le week-end des vacances de la Toussaint. La COC a répondu que son calendrier avait été modifié suite à une demande de l'ETR mais qu'elle étudiera la question si cela est possible. La commission sportive a rappelé que si tous les barrages départementaux étaient faits en juin, la COC pourrait se permettre de démarrer ses phases de qualification plus tôt.

Après plusieurs échanges les championnats jeunes moins de 17 masculins, moins de 15 masculins, moins de 18 féminins, moins de 15 féminins et les challenge moins 13 féminins et masculins ont été validé à l'unanimité.

### TOURNOI HAND À 4 MOINS DE 11 ANS FÉMININS DU DIMANCHE 09/12/18 :

À la demande du bureau directeur de la ligue IDF, Christian Pastor a demandé aux membres présents la possibilité d'augmenter le nombre d'équipes sur ce tournoi car ayant deux terrains à la Maison du Handball, le nombre de 16 équipes n'étaient pas assez importants (en ajoutant qu'il fallait promouvoir le handball féminin).

Dans le cas où les comités ne pourraient fournir assez de licenciées féminines, le bureau directeur souhaitaient que des licenciés masculins soient ajoutés. Cette dernière motion a été rejeté par tous les membres présents de la plénière.

De ce fait, il a été décidé d'organiser un tournoi à 36 équipes contenant maximum 6 joueuses féminines (les comités seront libres de mélanger les joueuses de chaque club si ils le souhaitent. Soit :

- 4 équipes pour les comités 75, 91, 92, 93.
- 5 équipes pour les comités 77, 78, 94, 95.

De plus, il est demandé à chaque comité de se déplacer avec deux paires de JA, féminines de préférences (pouvant être seulement JA Club si besoin).

Le déroulement du tournoi reste à définir mais il aura lieu sur 2 x 3 terrains de hand à 4, soit 6 terrains au total.

La COC demande que la liste des joueuses lui soit fournie avant le 23 novembre 2018.

### CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOINS 18 ANS MASCULINS

Depuis plusieurs saisons, à la demande de certains clubs et de certains techniciens, la COC envisage dès la saison 2019-2020 de passer d'une catégorie moins de 17 ans à moins de 18 ans masculins. Elle a précisé qu'en vue de la modification des championnats nationaux moins de 18 ans masculins, la qualification actuelle par les moins de 17 ans n'étaient plus viables et qu'au vue de la réduction du nombre d'équipes de l'IDF dans ce nouveau championnat, la COC était obligé de proposer un championnat régional moins de 18 masculins au même titre que les féminines. La formule ne sera pas modifiée, elle passera juste de la catégorie moins de 17 ans à moins de 18 ans.

## INFORMATION CHAMPIONNAT NATIONAL MOINS DE 18 ANS MASCULINS 2020-2021

La COC a informé les membres qu'une réunion de travail avec les techniciens départementaux et régionaux avaient eu lieu le vendredi 19 octobre à Eaubonne pour préparer le mode de qualification de nos équipes franciliens pour le niveau national.

À ce jour, l'ETR souhaiterait que chaque comité puisse être représenté dans le nouveau championnat moins de 18 ans national mais sous condition de résultats dans la filière jeune. La COC réfléchit à un mode qualification qu'elle présentera au mois de janvier en plénière.

## PROPOSITION D'UNE NOUVELLE FORMULE POUR LES CHAMPIONNATS SÉNIORS POUR 2020-2021 EN RÉGION

La COC a présenté une nouvelle formule de championnats séniors à partir de 2020-2021 pour supprimer les matches de classement qui ont lieu en fin d'année car beaucoup de clubs se retrouvent sans objectif de résultats dès le mois de mars de chaque saison.

Les membres présents ont été dans l'ensemble convaincus par cette proposition mais se laissent un temps de réflexion, donc la COC enverra dans les prochains jours un sondage doodle pour avis. Si cette proposition est envisageable, la COC présentera à la prochaine plénière un projet complet de cette nouvelle formule.

## QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question.

*Fermeture de la séance à 21h30*



**Christian Pastor, président de la commission**

*Les membres de la COC présents et concernés par une quelconque décision sur le présent PV n'ont pas pris part aux débats.*

*Voie de recours : conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du Règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFHandball, cette décision est susceptible d'être contestée auprès du président de la commission des réclamations et litiges de la ligue Île-de-France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé réception et accompagné des droits de consignation prévus.*

**LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL**

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94043 Créteil cedex  
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - [www.handball-idf.com](http://www.handball-idf.com)

n° SIRET : 785-461-948-00057 - n° APE : 9312Z